



CONVENTIONNER UN SERVICE CIVIQUE AVEC LA LIGUE DE NORMANDIE DE VOLLEY-BALL

La Ligue de Normandie dispose d'un agrément de services civiques et peut en faire bénéficier les comités départementaux et les clubs.

Pour en bénéficier, l'association receveuse (le club ou le comité) doit identifier la mission à confier au volontaire en service civique parmi les 3 missions présentées ci-dessous.

Une fois la mission choisie ainsi que la date de la mission (obligatoirement d'une durée de 8 mois) et communiqués à la ligue, une publication de l'annonce sera effective sur l'Agence Nationale du Service Civique.

Seule l'association receveuse est responsable du recrutement. Le volontaire doit être européen et âgé de 16 à 25 ans.

Une fois le volontaire identifié, l'association receveuse s'engage à financer les formations obligatoires (PSC1 et formation citoyenne) ainsi que les frais engendrés par celles-ci (déplacement, restauration, hébergement).

Le volontaire percevra par mois une indemnité principale de l'Etat (environ 470 euros) et une indemnité complémentaire de la ligue (environ 107 euros).

Pour finaliser la procédure, l'association receveuse devra s'engager en signant une convention avec la ligue. Attention un volontaire ne peut pas encadrer seul des séances d'entraînement ni se substituer à un salarié.

Mission Santé : Promouvoir le Volley Santé (Volley Assis, Soft Volley, Volley Signé, Fit Volley, Volley Care)

Le jeune volontaire assistera et aidera aux séquences de découverte ou d'animation de volley santé dirigés par un éducateur expérimenté. Il sera présent pour compléter l'action des éducateurs et se chargera plus particulièrement de :

- l'accueil des personnes, d'assurer leur intégration social dans l'activité, dans le groupe
- de leur bien-être en étant à leur écoute : échanges verbaux, pauses boisson (valeur citoyenne)
- d'aider à la mise en place du matériel et son rangement (valeur citoyenne)
- d'aider à l'encadrement des ateliers ou situations pédagogiques, contenus déterminés par l'éducateur (valeur éducative)
- d'être garant des règles (respect de soi, des autres, du jeu), de l'arbitrage, du fair-play (valeur citoyenne)
- de motiver les pratiquants lors des activités
- de leur donner les informations (création du support papier éventuellement), du suivi de l'activité ou des prochains regroupements.

Mission Sport : Développer et promouvoir la pratique du Volley Ball dans les QPV et ZRR

Le jeune volontaire viendra en appui des éducateurs et bénévoles pour la promotion du volley-ball auprès des jeunes des QPV et ZRR. Ses missions pourront être :

- connaître les dispositifs sportifs mis en place dans le cadre des politiques de la ville sur les QPV et ZRR
- interagir en intermédiaires et médiateurs entre la population des QPV et ZRR et les structures fédérales
- appuyer l'action de nos éducateurs sur les QPV et ZRR en relais et amplificateurs
- dialoguer avec les publics QPV et ZRR bénéficiaires de nos programmes d'action fédéraux
- prendre le temps de l'écoute active
- motiver et encourager les publics ZRR et QPV dans leur pratique du Volley-Ball et du Beach Volley
- accompagner spécifiquement les publics QPV et ZRR dans leur projet d'accéder à une pratique sportive pérenne et structurée.

Mission Sport : Construire, avec des jeunes en QPV, un projet autour du Volley Ball et de la mixité sociale en accompagnant le dispositif 4X4 Tout terrain LAND VOLLEY

Le jeune volontaire devra mettre en place au sein du club ou entre plusieurs clubs des organisations, des outils ou des réseaux d'acteurs permettant de mieux collaborer, de développer des projets solidaires.

De manière plus détaillée, la préparation et mise en place d'une équipe 4X4 mixte licenciés et jeunes habitants en QPV comprend :

- activer ou entretenir un réseau mixte club + association œuvrant dans le cadre des politiques de la ville
- gérer et manipuler le matériel nécessaire à l'action (ballons, fiches projets, kit de pratique)
- trouver un lieu de pratique extérieur à réhabiliter pour l'occasion
- faire lien avec les éducateurs sportifs ou spécialisés rattachés à l'action
- utiliser le cadre de la pratique du Volley-Ball pour parler citoyenneté, respect de soi, respect de l'autre et respect de ses actes avec les pratiquants
- offrir aux jeunes pratiquants un discours encourageant, valorisant et constructif
- aider les pratiquants à surmonter leurs difficultés et persévérer
- veiller au strict respect de la sécurité de la manifestation et des pratiquants
- comprendre les ressorts de fonctionnement de l'environnement et des acteurs du projet.

Pour des volontaires à la rentrée 2018/2019, envoyer par mail les éléments nécessaires avant fin juin 2018, délai de rigueur. Le nombre total de services civiques pour la ligue en 2018/2019 est fixé à 10.

Pour tout renseignement, merci de contacter Nathalie Vallognes (présidente) ou bien Nicole Malhadas (secrétaire en charge du suivi des services civiques).